

C'est défendre la profession et agir collectivement pour faire respecter vos droits
Vous partagez nos valeurs, rejoignez-nous !

Rompre l'isolement

Les professionnels sont nombreux à déplorer l'isolement dans lequel ils exercent. Ils rencontrent souvent des difficultés qu'ils ne peuvent partager. Si chacun contribue finalement à une forme « d'individualisme » de la profession, tous en regrettent les limites. L'adhésion à la FNP, à travers son syndicat régional, apporte la garantie immédiate de retrouver une « communauté » chaleureuse, dans sa région, avec des confrères et consœurs avec qui on peut s'informer, débattre et partager.

Rester informés en permanence

Les textes de loi et les règlements se bousculent. Les modalités d'exercice évoluent. Des menaces s'agitent. Il n'y a rien de pire que de ne pas savoir ce qui se passe ou d'être informé trop tard. L'envoi du magazine de l'actualité et du scientifique et l'accès à un site internet pratique et réactif : www.fnp-online.com permettent d'être informé de tout ce qui se bouge et se prépare autour de soi.

Anticiper l'avenir de la profession

La FNP a publié son livre blanc pour préparer l'avenir dans les 10 prochaines années en faisant de la profession une profession médicale à compétence définie (lire les 65 propositions du livre blanc sur <https://www.fnp-online.com/wp-content/uploads/2018/01/livre-blanc-fnp-pdf>).

Bénéficier des services

L'adhésion à la FNP permet de bénéficier d'un secrétariat qualifié à son écoute, d'une assistance juridique, d'une représentation régionale pour se défendre si nécessaire et garantir ses intérêts. Elle permet aussi de suivre des formations au niveau national et régional comme de participer aux Entretiens de Podologie, avec des tarifs préférentiels sur ces formations et les entretiens, comme sur les petites annonces, les commandes d'étiquettes de codes barres...

L'adhésion donne également la possibilité de profiter d'avantages financiers liés à l'exercice grâce aux nombreux partenariats signés par la FNP (MACSF, la Médicale de France, AG2R, Bénéficia, CE Privilège, Néosanté...)

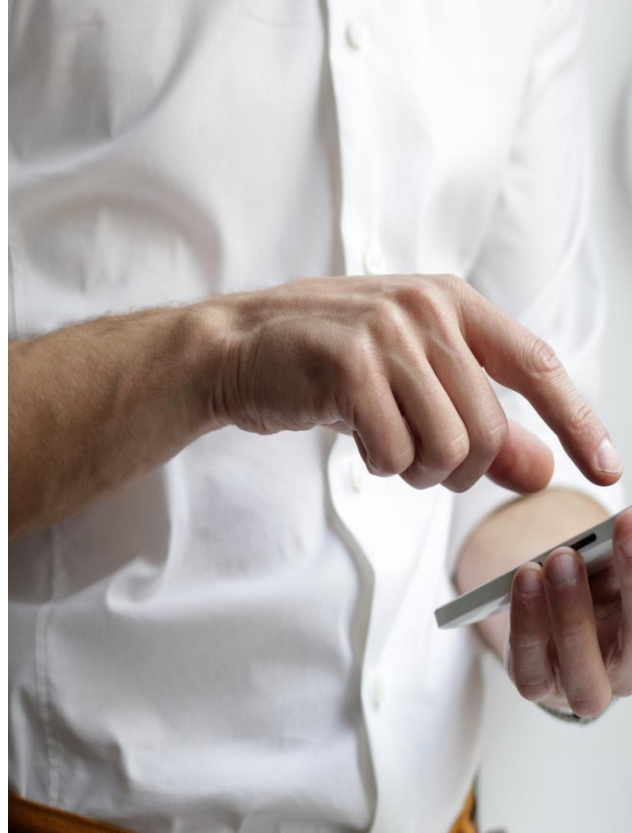
Participer aux combats de la profession

La FNP est de tous les combats dans l'intérêt de la profession et pour la défense des podologues (lire l'article « Près de 85 ans d'actions syndicales au service de la profession »). Sur tous ces sujets, vous pouvez vous mobiliser, vous exprimer, participer !

18 mois d'adhésion gratuite pour les jeunes diplômés !

Afin de les accompagner dans leur entrée dans la vie professionnelle, la FNP propose une adhésion gratuite pendant les 18 mois qui suivent l'obtention du Diplôme d'Etat et une cotisation à mi tarif pour les deux années suivantes.

l'intérêt d'adhérer, c'est :



BULLETIN D'INFORMATION POUR ADHERER AU SYNDICAT REGIONAL

L'adhésion à la FNP se fait auprès du syndicat régional du lieu de votre exercice professionnel.

NOM :

Prénom :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

CODE POSTAL :

Ville :

TEL :

Mail :

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre du Syndicat Régional et accepte de recevoir les informations nécessaires à mon inscription

Bulletin à retourner soit par mail : fed.nationale.podologues@wanadoo.fr soit par courrier : 57 rue Eugène Carrière – 75018 PARIS

CONTACT: 01 44 79 90 91